

## 2<sup>e</sup> consultation numérique – Questions/réponses

14 février 2018

---

### **A quoi servent les Assises des Outre-mer ?**

Les Assises sont l'occasion donnée à chaque citoyen d'outre-mer de prendre la parole et de s'exprimer sur ce qu'il faudrait faire pour améliorer leur territoire.

Les travaux menés dans les Assises permettront de rédiger le livre bleu outre-mer au printemps 2018. Ce document comprendra la liste des projets concrets et utiles qui seront déployés au cours du quinquennat.

### **Pourquoi organiser une 2<sup>e</sup> consultation numérique ? La 1<sup>ère</sup> n'était-elle pas suffisante ?**

La 1<sup>ère</sup> consultation numérique avait pour objectif de donner aux ultramarins la possibilité de définir eux-mêmes les priorités pour leur territoire. Près de 9 000 citoyens d'outre-mer ont répondu à cette consultation. Elle a permis d'identifier 9 grandes priorités pour chaque territoire.

La 2<sup>e</sup> consultation va permettre de recueillir, entre le 16 février et le 31 mars 2018, les idées concrètes des ultramarins ainsi que leur ressenti vis-à-vis de l'avenir de leur territoire.

### **Cette consultation est-elle vraiment légitime alors que tous les citoyens d'outre-mer n'ont pas les moyens d'y participer (manque d'accès à internet, manque de représentativité, illettrisme, etc.) ?**

Les deux consultations numériques qui sont menées dans le cadre des Assises ont pour principale ambition d'indiquer des tendances et de recueillir des idées. Elles sont un moyen parmi d'autres de donner la parole aux citoyens d'outre-mer.

Par définition, la représentativité n'est pas respectée lors d'une consultation citoyenne : chacune et chacun est libre de s'exprimer, il n'y a pas de représentation parfaite de l'ensemble des territoires.

Ces deux consultations servent de guide pour l'ensemble des travaux menés dans le cadre des Assises et, plus largement, pour les politiques publiques menées à l'égard des territoires d'outre-mer.

**Comment mon avis va-t-il être pris en compte parmi tous les répondants ?**

Chaque réponse sera soigneusement étudiée par l'équipe nationale des Assises. Une étude exhaustive portant sur chacune des idées recueillies sera rédigée en avril 2018 afin que tous les avis soient pris en compte lors de la rédaction du livre bleu, qui s'achèvera au mois de mai.